



**Mairie d'IFS**  
**Esplanade François Mitterrand**  
**B.P. 44 – 14123 IFS**  
Tél : 02-31-35-27-27  
Fax : 02-31-78-30-09

Département  
**CALVADOS**  
Canton  
**CAEN XVI**

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux

Le 4 juillet

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 23 juin 2022

Date d'affichage 24 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 25

Votants 32

Étaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDÉ, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Jacqueline BAZILLE, Nicolle ANTHORE, Lino ISMAËL, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Camille CHOUQUET formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART et Jean-Claude ESTIENNE avaient respectivement donné pouvoir à : Martine LHERMENIER, Clément HUYGHE, Elodie CAPLIER, Michel PATARD-LEGENDRE, Mohamed MAÂCHE, Nadège GRUDÉ et Allan BERTU.

Absents excusés : Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART, Marc DURAN et Jean-Claude ESTIENNE.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Mohamed MAÂCHE.

### N° 2022-066 – DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE (DSU) – RAPPORT SUR LES ACTIONS MENÉES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN EN 2021

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (D.S.U.) a été créée par la loi d'orientation pour la ville du 13 mai 1991. Elle a pour objectif d'apporter une aide financière aux communes confrontées à une insuffisance de leurs ressources par rapport à leurs charges, pour financer la mise en œuvre d'actions favorisant le développement social urbain et donc les conditions de vie.

La Ville d'Ifs est bénéficiaire de cette dotation depuis 2003.

En 2021, la DSU représente la somme de 1 271 806 €, soit une augmentation de 22 432 € par rapport à 2020. Même si la somme perçue par notre ville au titre de cette dotation reste en augmentation d'une année sur l'autre, on constate depuis 2017 un fort ralentissement de cette évolution des montants attribués.

Pour rappel, la fraction cible de la DSU a été supprimée en 2017, pour éviter l'effet de seuil des 250 premières communes (dont a été victime la Ville d'Ifs en 2012 et dont aurait été victime la Ville en 2017 si la fraction cible avait été maintenue pour les 250 premières communes classées).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DSU	759 432 €	808 882 €	982 803 €	1 166 864 €	1 195 058 €	1 220 190 €	1 249 374 €	1 271 806 €
DSU Cible	42 235 €	164 190 €	133 077 €					
Evolution annuelle	+ 51 981 €	+ 171 405 €	+ 142 808 €	+ 50 984 €	+ 28 194 €	+ 25 132 €	+ 29 184 €	+ 22 432 €

Les politiques publiques mises en place par la Ville d'Ifs, sur le territoire communal, participent au développement urbain, social et solidaire. Le présent rapport a donc pour objectif d'en présenter les principales actions.

## 1- LIEN SOCIAL, SOLIDARITE et LOGEMENT

- L'ETAT DES LIEUX :

Au dernier recensement INSEE de 2018, la Ville de Ifs comptait 11 567 habitants. Les moins de 25 ans sont la part de la population la plus importante à Ifs. Ils représentaient 39% % de la population totale, les 60-74 ans 15 % et les plus de 75 ans, 8.3 %.

Les ménages étaient au nombre de 4 984 et se répartissaient de la manière suivante :

Type de ménage	Nombre	Pourcentage
Ménages d'une personne	1832	36.7%
Couples sans enfant	1265	25.4%
Couples avec enfant	1294	26%
Familles monoparentales	592	11.9%

En 2018, la commune comprend 5 212 logements, dont 1 483 logements sociaux, soit 28.4 %.

Au 31/12/2020, 50.7% des foyers allocataires bénéficiaient d'une l'allocation logement versée par la CAF soit 1364 foyers.

Type d'occupation	Pourcentage
Propriétaires	48,3 %
Locataires du parc privé	24.9 %
Locataires du parc public	25.7 %
Loger gratuitement	1.1%

Au 31 janvier 2021, 4 965 demandes de logement social étaient enregistrées pour la commune d'Ifs.

En 2018 à Ifs, le revenu médian s'établissait à 1 780 €. La part de ménages non imposés était de 43 %. En 2019, 255 foyers ont été bénéficiaires du RSA.

Les allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés étaient au nombre de 266 au 31 décembre 2020.

- LE CCAS

En 2020, la Ville a versé au C.C.A.S une subvention de 375 000 €. Cette subvention a permis de mettre en place des actions visant à soutenir les plus fragiles en particulier en matière d'aide à domicile, d'accompagnement à la gestion du budget familial et de couverture santé. Le montant total des aides et secours apportés par le CCAS a atteint la somme de 33 945 €.

Pour le C.C.A.S, l'année 2021 est marquée par le rachat par la Ville de la résidence autonomie Jean Jaurès, gérée par le CCAS et par l'obtention de subventions pour entamer un programme de réhabilitation ambitieux de cette résidence. Cette année a également permis de poursuivre la modernisation administrative du Service d'Aide à Domicile avec la mise en place de procédures de télétransmissions avec les financeurs.

Nous notons également que cette année 2021 est marquée par l'augmentation des domiciliations ; 26 au total, soit trois fois plus qu'en 2019.

Enfin, le C.C.A.S poursuit son travail partenarial avec le centre socioculturel municipal « Atelier 860 » pour permettre notamment un meilleur accompagnement des habitants dans l'accessibilité aux vacances (Forum vacances...), des permanences sur rendez-vous...

- L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE

La Ville soutient l'accession sociale à la propriété en apportant, sur la base d'un règlement d'aide réactualisé en 2020, une aide aux ménages aux ressources limitées, souhaitant acquérir un bien sur notre commune. Une enveloppe de 43 000 € avait été provisionnée afin de permettre à différents ménages d'acquérir un logement sur les programmes en cours ou en projet sur la commune en 2021 (Libérios, Les Florales, Les Florélites, Les Terrasses de Mathilde).

- LE TISSU ASSOCIATIF

La Ville a fait le choix de continuer à soutenir son tissu associatif en maintenant son niveau de subventionnement pour les associations, en 2021, à hauteur de 258 320 € (263 200 € en 2020). Il faut ajouter à cela un important soutien logistique, la mise à disposition de salles, de matériels et la prise en charge des coûts d'équipements s'élevant à plus de 300 000 € pour l'ensemble des associations du territoire, mais également pour les accueils de scolaires. Ces charges ont été limitées malgré tout, avec la diminution de temps d'activités en lien avec l'épidémie de Covid-19.

Le forum des associations a réuni 39 associations et services de la Ville et accueilli plus de 1200 visiteurs. Le nouveau gymnase Alice Milliat a été inauguré à cette occasion.

La Ville accompagne également les associations sur leurs événements, manifestations, développement du projet associatif, même si cette année 2021 a été, à nouveau, particulièrement compliquée au vu du contexte sanitaire. 70 associations environ sont recensées sur le territoire dont 59 ont été subventionnées en 2021.

- LA POLITIQUE SPORTIVE

Le label « Terres de Jeux 2024 » obtenu en 2020 a commencé à être concrètement décliné sur cette année 2021 et notamment en déployant un calendrier spécifique d'actions permettant de sensibiliser davantage nos habitants aux bienfaits de la pratique sportive et aux valeurs de l'Olympisme.

En outre, la Ville a maintenu un niveau de subventionnement important afin de maintenir à flot le tissu associatif local. Au-delà, l'enveloppe de 179 350 € (186 550 € en 2020) de subventions versées aux associations sportives, la Ville a largement investi dans ses installations pour faciliter la pratique sportive sur son territoire.

Des séances d'entretien et de renforcement musculaire au sein de la résidence autonomie Jean Jaurès ont été remises en place, ainsi que des actions à destination des habitants, des scolaires et des Accueils Collectifs de Mineurs.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par la livraison du nouveau gymnase Alice Milliat qui constitue un équipement structurant pour les activités des associations sportives, en complément des autres équipements sportifs de la commune.

- L'ACTION CULTURELLE

L'accès à la culture au plus grand nombre est une priorité dans le cadre de la politique culturelle menée par la Ville d'Ifs.

Le début d'année 2021 a été à nouveau impacté par la crise sanitaire liée au covid-19 et la saison n'a pu reprendre normalement qu'à partir du mois de juin avec le festival des musiques du monde Latitude(s), l'un des premiers festivals du département à avoir été organisé à la sortie de la crise sanitaire. Grâce à la présence d'un volontaire en service civique en lien avec cet événement, de nombreux projets d'action culturelle ont pu être menés en direction des accueils collectifs de mineurs, de la résidence autonomie, des lycéens, des élèves des écoles élémentaires, l'objectif étant à la fois de favoriser l'ouverture sur les cultures du monde et la sensibilisation au festival.

La Ville d'Ifs a également pu présenter en 2021 trois des sept spectacles de la saison « Coups de théâtre », une programmation théâtrale mensuelle dédiée à l'humour avec une tarification très accessible, notamment pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi.

2021 a également été marquée par l'organisation d'un nouvel événement dédié aux arts visuels : Artifices. Cette manifestation inscrite sur l'ensemble du territoire a pour ambition de travailler sur l'accessibilité des arts auprès du plus grand nombre et de fédérer divers acteurs et habitants du territoire autour d'un projet commun.

La Ville d'Ifs s'est également inscrite dans le cadre du dispositif « La culture se déconfiné » mis en place par la Ville de Caen à la sortie du confinement. En soutien au tissu artistique local, elle a ainsi accueilli deux compagnies qui sont intervenues sur le marché hebdomadaire (lecture de poèmes) et auprès des ACM 3-6 et 6-12 ans (fanfare Groupes). Deux containers d'exposition d'art contemporain ont également été installés pendant un mois sur la place Debussy en partenariat avec le centre d'art L'Unique.

L'école municipale de musique et de danse, au-delà de l'enseignement, a pour objectif de sortir de ses murs et de favoriser l'accès à la musique et à la danse, à travers des actions à la crèche, à l'EHPAD « Les Jardins d'Elsa » et à la résidence autonomie Jean Jaurès. L'année 2021 a vu également l'accomplissement de la 3<sup>e</sup> et dernière année de l'Orchestre à l'école, lancé à la rentrée 2019 à l'école Jules Verne. L'action se poursuivra l'an prochain à l'école Jean Vilar.

Le budget dévolu à la programmation culturelle en 2021 s'élevait à environ 72 000 €.

- CENTRE SOCIOCULTUREL « Atelier 860 »

Pour l'Atelier 860, l'année 2021 a été marquée par l'élaboration de son nouveau projet de structure pour la période 2022-2025. Une démarche participative d'évaluation a été conduite sur l'ensemble de l'année, impliquant les différents acteurs du centre socioculturel municipal.

2021 fut également la 2<sup>ème</sup> année de pandémie, impactant sur la première partie de l'année le fonctionnement de l'Atelier 860 et impliquant de poursuivre l'adaptation des modes d'intervention de l'équipe : déploiement des

permanences individuelles, activités privilégiées en extérieur, évolution des modes de communication avec les usagers... Malgré tout, cette période a également favorisé l'émergence d'actions, en tissant des liens de proximité avec les acteurs locaux.

L'accompagnement des habitants sur différentes thématiques s'est notamment traduit par l'émergence de nouvelles propositions sur l'année 2021 : « Recyclage et réemploi, 15 jours pour découvrir ! » et la « Quinzaine du numérique ». Les objectifs étaient de favoriser l'accès et sensibiliser les habitants aux pratiques d'éco-citoyenneté (notamment le réemploi, le recyclage et le gaspillage alimentaire) et aux usages du numérique dans la vie quotidienne. Ces projets s'inscrivaient dans une dynamique partenariale afin de permettre aux habitants de découvrir les acteurs de proximité engagés (Vélisol, Coop 5%, CREPAN, Syvedac, le Dôme, etc...).

Parallèlement, des temps d'échanges et des démarches, qui tenaient à la fois compte des protocoles en place mais également du besoin des habitants de se projeter et d'aller de l'avant, ont été proposés afin de poursuivre la dynamique de participation des habitants :

- Échanges de pratiques entre habitants ;
- « Devenez programmeur » (accompagnement de projet conduit par l'agent de développement et la direction du service culture : mise en place d'un spectacle à l'été 2021 initié et construit par un groupe d'habitants pour les habitants) ;
- Groupe environnement « marchons ramassons » (initié par des habitants et accompagné par l'agent de développement : réflexion et propositions sur les questions environnementales, sensibilisation des habitants sur la question des déchets, organisation de marches vertes...)
- Implication d'habitants sur les aspects numériques, création et jardin (animation ou co-animation d'ateliers) ;
- Propositions d'habitants de mise en place de temps de partage et d'animations auprès d'habitants : atelier de conversation (échanges en français) depuis septembre 2021 ; Partage autour du piano (à partir de janvier 2022) ;
- Proposition d'implication des habitants sur le Parc Archéo (Histoire & accessibilité à travers l'élaboration de panneaux d'information du site souhaités inclusifs, élaboration du futur jardin pédagogique partagé).

Le travail partenarial a permis de croiser les besoins constatés par les acteurs de proximité, participant notamment à l'émergence d'une réflexion interservices (CCAS, centre socioculturel et direction Enfance/Jeunesse) autour de l'accessibilité des Ifois aux loisirs et aux vacances. De même, une réflexion s'est engagée sur la santé culturelle du jeune enfant, dans la relation parent-enfant incluant les partenaires Petite enfance du territoire (RPE, PMI, sage-femme d'ATRIUM, bibliothèque...).

Cela a déjà permis l'accueil d'une résidence d'artistes, première étape de la mise en place d'un événement dédié au tout-petit et à sa famille qui a vu son aboutissement en 2022.

Les coûts de fonctionnement du projet de structure en 2021 représentaient 257 591 €.

#### • PROJET SANTE

Au cours de l'année 2021, et malgré le contexte sanitaire et la fermeture partielle du centre socioculturel municipal, le Projet Santé de la Ville a continué le développement de son action sur le territoire communal autour des problématiques de nutrition. Bien que la programmation des activités n'ait pas pu se dérouler comme prévu sur le premier semestre du fait de la crise sanitaire, des séances de marches en plein air ont été proposées aux habitants pour permettre le maintien d'une activité physique et le lien social. Les ateliers cuisine (animés par une conseillère en économie sociale et familiale) ont pu reprendre au sein de l'espace cuisine de l'Atelier 860 dès l'été et sur toute la durée du second semestre 2021. Des animations spécifiques, en lien avec les services de la petite enfance, ont également été proposées autour de la semaine du goût qui s'est déroulée en octobre. Des actions partenariales nouvelles ont également vu le jour avec notamment l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (A.P.A.J.H) présente sur la Ville ainsi qu'avec les infirmières du pôle santé Atrium.

Enfin, l'année 2021 marque la volonté pour la Ville de poursuivre la structuration de son projet. Un comité de pilotage composé d'élus et des services de la Ville a ainsi été créé pour cibler les objectifs principaux des prochaines années et suivre les actions mises en œuvre. De plus, un questionnaire à destination des habitants a été diffusé sur la période d'octobre à décembre 2021 pour permettre d'affiner les besoins de habitants en matière de santé. Ces éléments permettront aux élus de définir les orientations du Projet Santé pluriannuel, dont le conventionnement actuel avec l'ARS Normandie arrivera à son terme à la fin de l'année 2022.

## 2- EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

#### • L'ETAT DES LIEUX

En 2018, le taux de personnes âgées de 15 à 64 ans en activité était de 73,7 %. Le taux de chômage était en baisse continue depuis 4 ans et était estimé à 7.4% pour l'année 2021.



A titre d'information, selon l'INSEE, le taux de chômage en Normandie est de 7.7% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021. Il est de 7.3% pour le département du Calvados et de 7.7% pour la France Métropolitaine.

- PERMANENCES EMPLOI

La Ville et le CCAS accueillent depuis 2016, en complément de la Mission Locale, le Conseiller Solidarité Emploi (CSE) de Pôle Emploi pour un accompagnement de proximité des habitants sur les questions de l'emploi. Ces permanences sont organisées sur Ifs bourg le lundi après-midi et Ifs plaine le jeudi matin au centre socioculturel municipal, l'Atelier 860. Depuis septembre 2019, un accompagnateur du P.L.I.E. (professionnel d'ACSEA Formation) est également présent le jeudi matin. La présence des acteurs de l'emploi sur une même demi-journée facilite la prise en charge des Ifois et la transmission des informations entre interlocuteurs au bénéfice des parcours des publics. Cela a également permis de constituer un réseau Emploi composé de ces acteurs ainsi que du nouveau service municipal d'accueil des jeunes de 16 à 25 ans ; l'une des missions de ce réseau est de faire du lien entre les publics accueillis et les acteurs de l'emploi.

En outre, le réseau Emploi a pour objectif de faire un état des lieux réguliers des habitants reçus sur ces permanences, de la nature des problématiques des publics et de partager l'actualité des dispositifs et des actions Emploi mises en place dans l'agglomération caennaise. En 2021, malgré les confinements, les acteurs de l'emploi ont pu maintenir leurs permanences :

- Le P.L.I.E. : environ 70 à 80 rendez-vous. 23 personnes ont été accompagnées (11 femmes et 12 hommes), avec une moyenne d'âge de 39 ans (26 à 57 ans).
- Le C.S.E. Pôle Emploi : 23 personnes bénéficient d'un accompagnement par un CSE (52% de femmes et 48% d'hommes) ; 79% sont en recherche d'emploi depuis plus d'1 an et 53% depuis plus de 2 ans ; 78% vivent seuls (avec ou sans enfant) ; 22% n'ont aucune ressource financière.
- La Mission Locale : 154 jeunes Ifois différents ont été accompagnés dont 67 sur un 1<sup>er</sup> accueil au cours de l'année 2021.

- SERVICE CIVIQUE

Au vu de la plus-value d'un tel dispositif pour les jeunes volontaires concernés ainsi que pour les habitants, la Ville a poursuivi l'accueil de volontaires en 2021. Ainsi, la Ville a mis en place 2 missions destinées à des étapes de parcours de jeunes volontaires :

- Une mission de « lutte contre la fracture numérique » a été proposée. Cette mission a permis de mettre un volontaire en situation de propositions de temps d'échanges avec des habitants sur ces questions, de sensibilisation, d'appui à la maîtrise des outils numériques au sein de l'espace numérique « Espace 2.0 » situé dans le centre socioculturel. Au cours de sa mission, le jeune a accueilli des habitants chaque semaine pour leur permettre de se familiariser avec les nouveaux usages du numérique dans leur quotidien.
- Une mission pour « promouvoir la solidarité internationale » a également été proposée sur l'année 2021. La volontaire a pu développer des actions à destination des Ifois leur permettant de découvrir les projets de coopération internationale et d'y participer, de comprendre les enjeux de la solidarité internationale en participant à des actions du territoire. Ainsi, la volontaire a proposé des animations pour la Fête de l'Europe intercommunale mise en place annuellement, mais a aussi pris part à une mission en Macédoine du Nord pour permettre aux deux villes d'Ifs et de Debar de poursuivre leur projet de coopération décentralisée.

### 3- ENFANCE ET JEUNESSE

- PETITE ENFANCE

La Ville d'Ifs dispose d'un multi-accueil Petite Enfance constitué d'une crèche et d'une halte-garderie qui accueillent une soixantaine d'enfants chaque jour sur deux sites. Après avoir repris la gestion du Relais Petite Enfance (58 assistants maternels recensés au 31 décembre 2020) et créé un Pôle Petite Enfance pour mieux répondre à la demande des jeunes parents et des familles en situation de monoparentalité, la Ville a mis en place un guichet unique « Espace Dolto » qui a pour vocation d'apporter des informations aux jeunes parents, de recenser les demandes de garde des enfants de moins 3 ans.

Le service Petite Enfance accompagne également les familles en cas de besoin de garde urgent par un accueil, lorsque cela est possible au sein de la crèche et le recensement, la diffusion des coordonnées des assistants maternels disponibles et volontaires pour l'accueil d'urgence. De plus, des actions de soutien à la parentalité sont régulièrement mises en place telle que l'organisation de soirées-débats à destination des parents et des professionnels de la petite enfance (agents du multi-accueil, assistants maternels).

La crise sanitaire n'a pas permis de réaliser la totalité des actions prévues sur ces établissements et notamment sur les temps de socialisation et de convivialité avec les parents. La structure a repris au fur et à mesure du second semestre de l'année 2021 le fonctionnement existant avant la pandémie. Un spectacle de fin d'année a même pu être proposé à l'ensemble des familles de la crèche et des assistants maternels sur le mois de décembre.

Le budget de fonctionnement du Pôle petite enfance en 2021 a représenté environ 57 000 € en charges générales et près de 740 000 € en charges de personnel.

- PERI ET EXTRASCOLAIRE

Durant l'année 2021, les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ont, une nouvelle fois, été perturbés par la crise sanitaire. En effet, les différents protocoles et le confinement ont eu des impacts à la fois sur la conduite de projets, l'accueil des enfants et des jeunes et leur état d'esprit. Les A.C.M ont été fermés durant le confinement de la période d'avril (mercredi 7 avril et du 12 au 23 avril) hormis pour le personnel prioritaire. Des animations sur différents supports numériques (Discord et Facebook) ont été proposées plus particulièrement à destination du public jeune pour garder un lien.

Période estivale :

Sur la période estivale, les A.C.M. ont pu proposer un accueil et des séjours très appréciés par les familles, les enfants et les jeunes. Sur la totalité de l'été, 160 enfants, 29 préadolescents et 21 adolescents ont participé aux mini-camps.

Handicap :

La Ville attache une attention particulière à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Elle est notamment signataire de la charte Accueil réussi. 9 enfants en situation de handicap ont ainsi été accueillis dans les ACM 3/12 ans en partenariat avec le Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA) et l'Institut Médico-Educatif (IME) de Caen. Au sein de l'ACM 11/17 ans, une moyenne de 5 jeunes ont été présents sur ce secteur en partenariat avec le DARE (Dispositif d'Accompagnement et de Ressources André Bodereau) de Fleury-sur-Orne. On observe que les familles et les structures éducatives spécialisées ont bien identifié les A.C.M. d'Ifs comme structure permettant l'accueil d'enfants en situation de handicap et que le travail commun est un gage de réussite pour l'accueil des enfants et des jeunes.

Jeunes adultes :

La Ville a également poursuivi son accompagnement des jeunes à travers le service d'Accueil Jeunes Adultes (A.J.A. pour les 16-25 ans) ; 54 jeunes accueillis au sein de l'AJA (25 garçons/29 filles). Ce service démontre un besoin des jeunes à être accompagnés sur des sujets divers et variés.

La coordonnatrice a proposé des actions favorisant les échanges et les coopérations entre les publics 11-17 ans et 16-25 ans comme la présentation des dispositifs mis en place par la Ville en direction des publics 16-25 ans, l'accompagnement à la formation BAFA, l'accompagnement des jeunes qui souhaitent participer au dispositif « Un petit boulot pour ton argent de poche », la création de vidéos présentant les différents dispositifs proposés par l'AJA, l'organisation d'actions communes (15-22 ans) favorisant l'interconnaissance du fonctionnement des deux structures 11-17 ans et 16-25 ans et des personnels encadrants, la mise en place de stage d'initiation roller et skateboard et la mise en place d'animations hors les murs.

Un aménagement du lieu d'accueil du public a été réalisé dans le but de créer un lieu convivial, accessible et permettant une confidentialité. Des achats de mobiliers ont été effectués, les travaux de cloisonnement ont été finalisés sur l'année 2022.

Les partenariats ont été renforcés entre la Ville et les acteurs en charge de ces publics. (Lycée hôtelier, IUT Campus 3, Mission Locale, Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD), association Vacances Ouvertes...).

En 2021, des interventions au sein du lycée Rabelais ont eu lieu (300 jeunes différents ont participé). Le service s'est concentré sur la qualité de ces interventions afin d'obtenir une plus-value.

Partenariats collèges :

Les partenariats avec les collèges Guillaume de Normandie et Léopold Sédar Senghor sont toujours d'actualité. Cela favorise la venue d'un public nouveau et renouvelle le groupe de jeunes accueillis. Ces interventions favorisent également la mixité sociale au sein de l'ACM 11/17 ans tout en mettant en place des projets, des actions. Le travail partenarial avec l'équipe éducative est un gage de réussite et de qualité des interventions au sein des collèges.

En 2021, le Service Enfance Jeunesse et l'équipe du collège Léopold Sédar Senghor ont maintenu l'organisation chaque trimestre, d'une veille éducative pour le suivi de jeunes en difficulté. Cette veille se veut un espace d'échanges pour proposer des solutions aux jeunes en prenant en compte les temps scolaires, péri et extrascolaires.

Conseil municipal Enfants et Jeunes :

L'autonomie et l'engagement des enfants et des jeunes ont fait partie des priorités de la Ville sur l'année 2021. En effet, au travers du CME CMJ, entre autres, et malgré les freins en lien avec la pandémie, les jeunes élus se sont vus proposer, en concertation avec les élus adultes, une prolongation de leur mandature d'une année, jusqu'en janvier 2023. En octobre 2021, les jeunes ont participé à l'organisation du renouvellement de 17 jeunes du conseil municipal Enfants. 25 candidatures ont été déposées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2334-15 à L.2334-18-4 ;

VU la loi n°91-429 du 13 mai 1991 instituant une dotation de solidarité urbaine et un fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et modifiant le code des communes, et en particulier son article 8 ;

VU la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, et notamment son article 80 ;

VU la Loi de Finances pour 2022 ;

VU le Contrat de Ville 2015-2020 de l'agglomération caennaise signé le 13 octobre 2015 et son protocole d'accord signé le 10 janvier 2019 ;

VU l'avis de notification de la Dotation de Solidarité Urbaine 2021 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 29 juin 2021 ;

**CONSIDERANT** que, conformément à l'article L.2334-15 du code général des collectivités territoriales, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées ;

**CONSIDERANT** que la Ville d'Ifs a bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale en 2021 et qu'elle est signataire du Contrat de Ville de l'agglomération caennaise dont l'échéance avait été prolongée jusqu'en fin d'année 2022 par le protocole d'accord en date du 10 janvier 2019 et que la loi de Finances 2022 a prolongé d'un an, soit jusqu'en fin d'année 2023, les contrats de ville ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**PREND ACTE** du rapport sur l'utilisation des crédits de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) au titre de l'exercice 2021.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 4 juillet 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 6/07/2022

Affichée le : 11/07/2022

**Acte à classer****2022-066**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-07-06T14-50-14.01 ( MI238594455 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20220706-2022-066-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) - Rapport sur les actions menées en matière de développement social urbain en 2021

Date de décision : 06/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : [2022-066.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/07/22 à 14:50

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 06/07/22 à 14:50

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 06/07/22 à 14:59